



SESSION 8  
LE CERCLE DES IMPULSEURS  
Les Sables d'Olonne

**MITIP**  
CONSULTING

Le couteau Suisse de vos actifs immatériels !

Par Muriel Bourgeois-Tassanary



## Agenda Table Ronde

La propriété industrielle, levier de la réussite de l'entreprise

- D'où vient MT-IP Consulting
- Quelques notions générales
- La PI, pourquoi
- La PI, comment
- La PI dans la vraie vie
- Les outils et les aides utiles
- Questions / Réponses



+ de 30 ans au service de la Propriété Intellectuelle et du développement des équipes pour des multinationales (Thomson, Technicolor, Nestlé...)

- ✓ Master en Gestion du Patrimoine Immatériel de l'Entreprise (Major)
- ✓ Qualification Patent Information Professional (QPIP N° 57 / 2019)
- ✓ Vice-Présidente du club CARBAO Mont de Marsan
- ✓ Membre du comité technique du GAL (Groupement d'Action Local) Adour Chalosse Marsan Tursan / Landes



+33 (0)6 11 13 31 28



[muriel.j.bourgeois@gmail.com](mailto:muriel.j.bourgeois@gmail.com)  
[contact@mtip-consulting.eu](mailto:contact@mtip-consulting.eu)



ip  
JLTING

# Références

- Chargée de cours à l'université de St Etienne en master d'intelligence économique et gestion de l'innovation
- Intervenante en MasterClass PI pour l'INPI (Institut National de Propriété Industrielle) en matière de veille et recherche Brevets / Marques
- Formateur expertise professionnelle auprès de l'INPI en matière de brevets
- Conférencière auprès de l'OMPI (Office Mondial de la Propriété Intellectuelle)
- Forte implication dans les associations professionnelles :



VP  
Francophonie



Ex-Présidente  
Europe



Membre USA

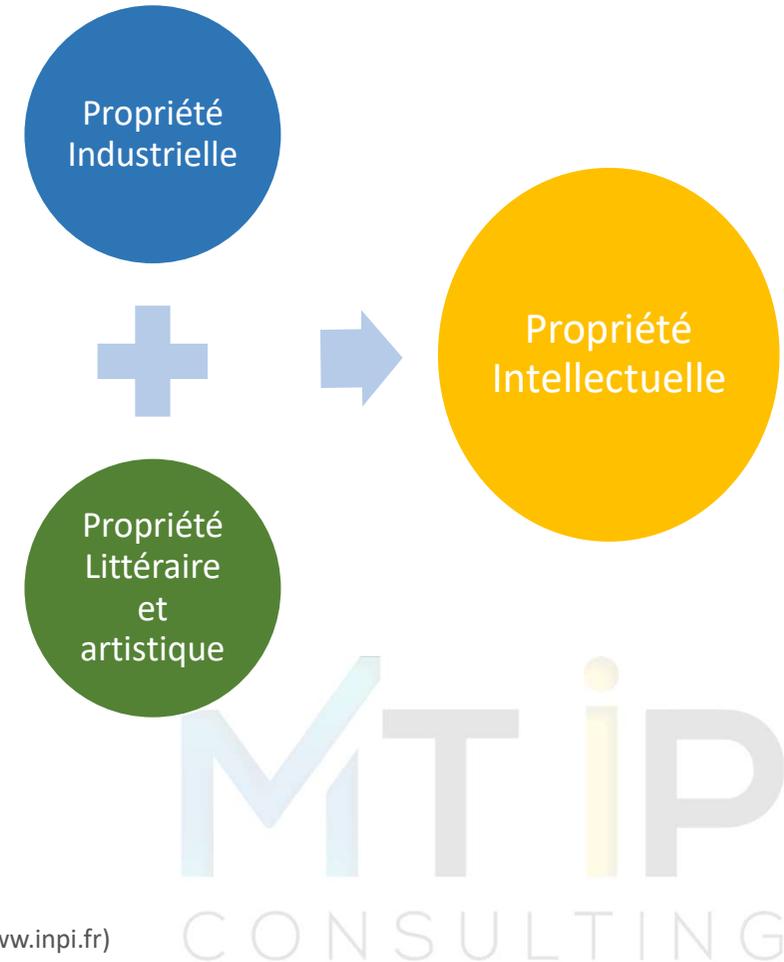


Responsable Comité  
Accréditation



# Les différents droits de **Propriété Intellectuelle**

- **Propriété industrielle** = protection et la valorisation des inventions, des innovations, des signes distinctifs et des créations :
  - Brevets
  - Dessins et Modèles
  - Marques
  - Nom commercial, d'enseigne
  - Noms de domaines
  - Certificats d'obtention végétale
  - Appellations d'origine
  - Indications de provenance
  - Topographie de semi-conducteurs
- **Propriété littéraire et artistique**
  - Droit d'auteur
  - Droits voisins



Source : Institut national de la propriété industrielle (site INPI : <http://www.inpi.fr>)

# Un seul produit peut contenir plusieurs titres de PI

Source cours d'initiation à la propriété intellectuelle - EUIPO

## Un produit, plusieurs titres de PI

### Marques

- NOKIA
- Produit "208"
- Musique de démarrage

### Droits d'auteur

- Logiciels
- Guides d'utilisateur
- Sonnerie
- Musique de démarrage
- Images



### Brevets et modèles d'utilité

- Méthodes de traitement des données
- Système d'exploitation
- Fonctionnement de l'interface utilisateurs

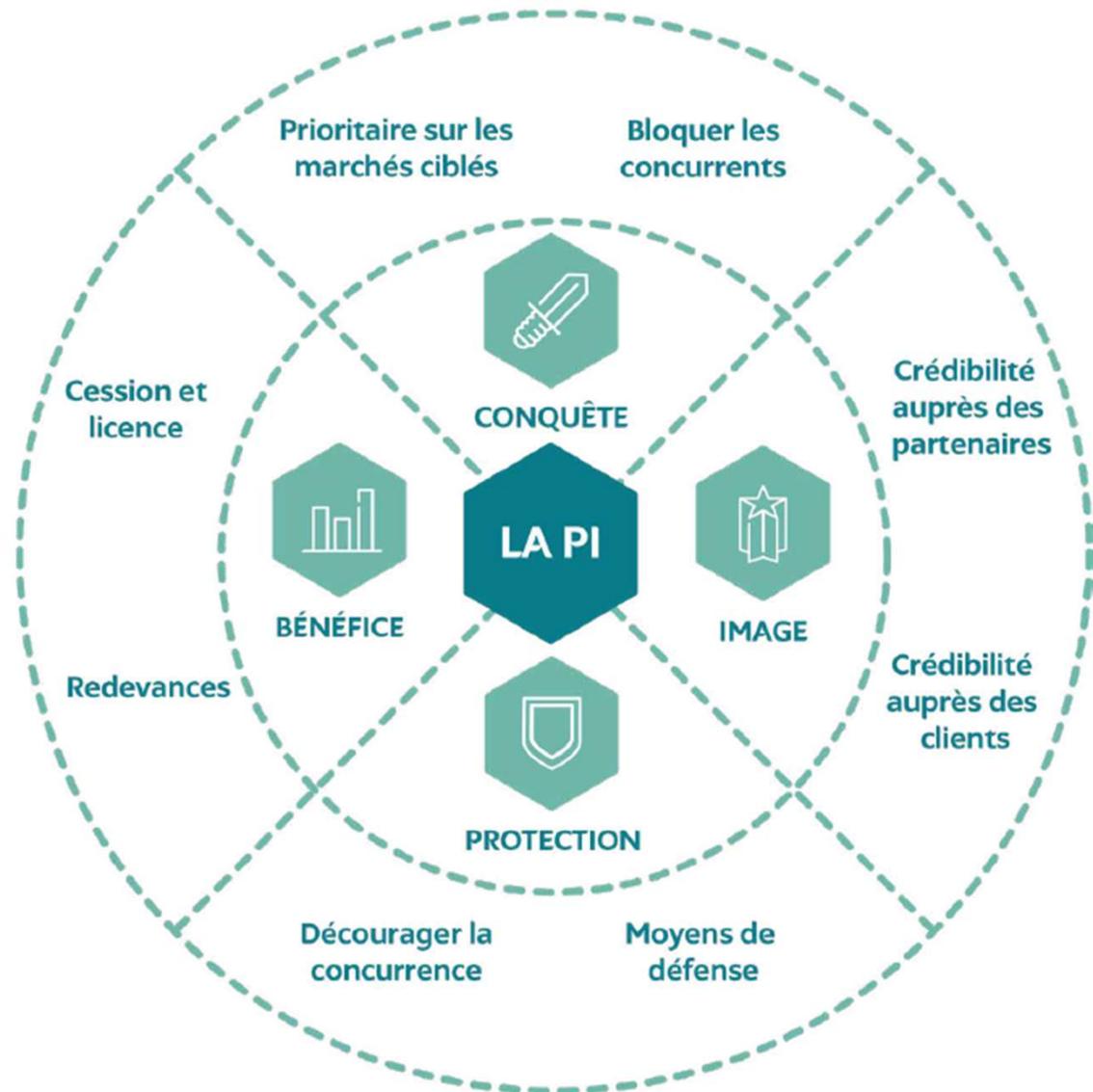
### Dessins et modèles

- Forme globale du téléphone
- Disposition et forme des touches
- Position et forme de l'écran

### Secrets d'affaires

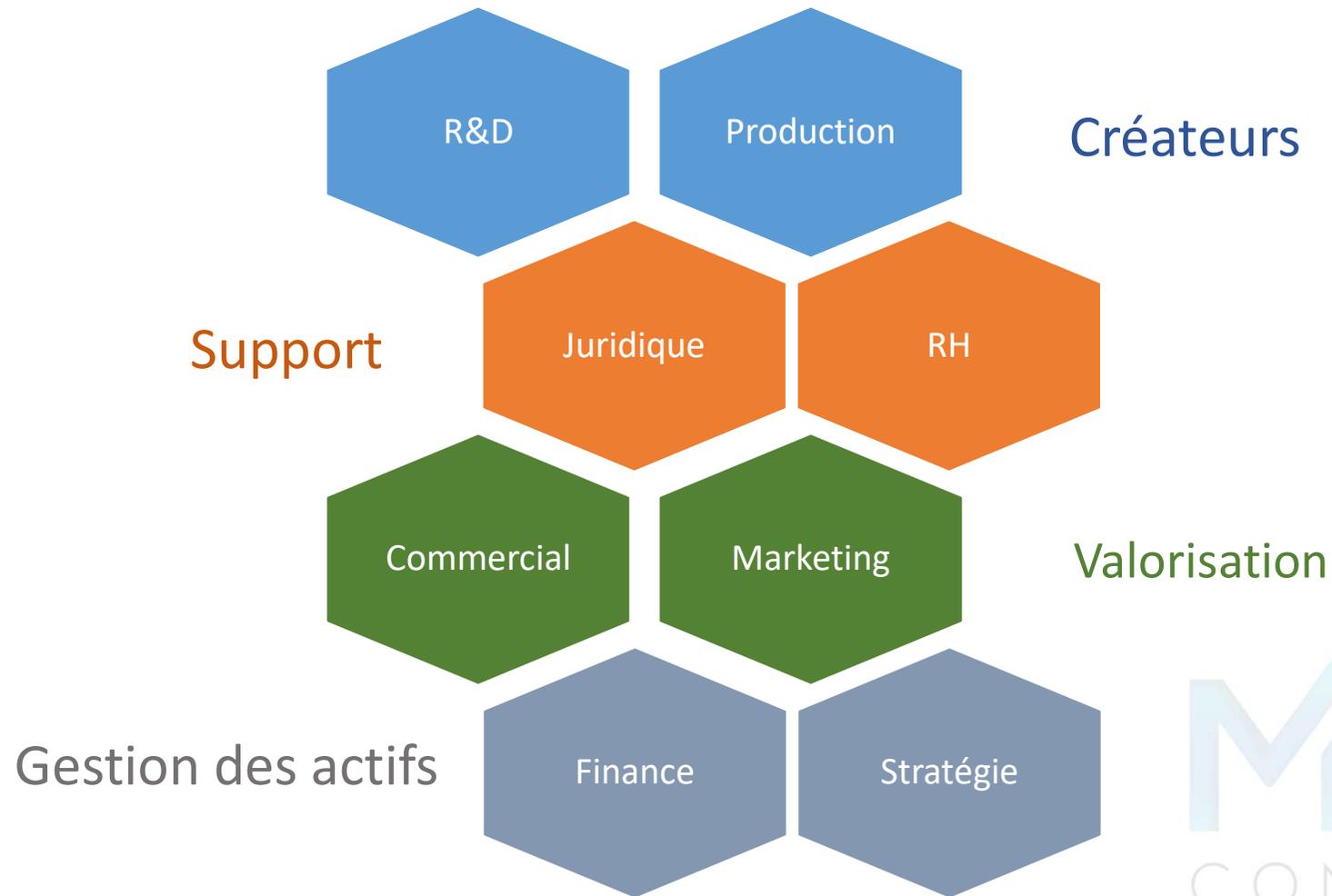
- savoir-faire technique tenu secret en interne et non publié

# La Propriété Industrielle, Pourquoi ????



Source MOOC PI - INPI

# La Propriété Industrielle dans l'entreprise



# Quelques mots sur les dessins & modèles

- Un enjeu commercial
- Par le dépôt de dessins et modèles, vous protégez efficacement le design de vos produits, qu'ils soient industriels ou artisanaux.
- En déposant un dessin ou un modèle à l'INPI, vous obtenez un monopole d'exploitation sur le territoire français pour une durée minimale de 5 ans, renouvelable 4 fois.
- Vos dessins et modèles doivent être nouveaux et posséder un caractère propre pour être protégés.
- Si vous n'êtes pas le créateur, assurez-vous, avant de déposer, que vous possédez les droits portant sur les dessins et modèles. Assurez-vous également qu'ils n'ont pas déjà été déposés par quelqu'un d'autre.
- L'avantage de déposer un dessin ou modèle est d'obtenir une double protection (droit d'auteur/propriété industrielle). En disposant d'un document officiel qui atteste de vos droits, vous pouvez alors envisager plus aisément d'étendre votre protection à l'étranger.

Source INPI [Les dessins & modèles | INPI.fr](https://www.inpi.fr/fr/les-dessins-et-modeles)



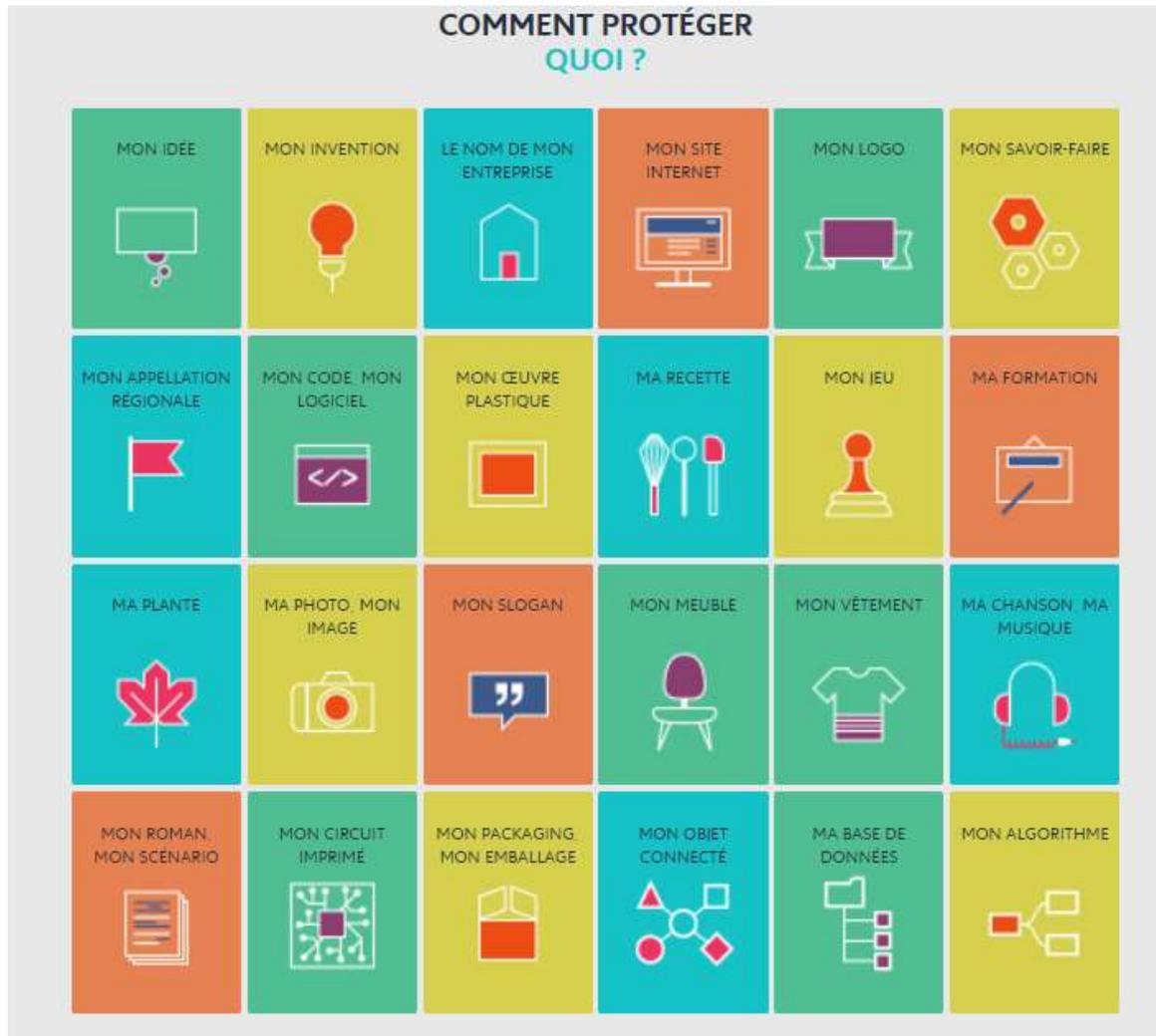
# Quelques mots sur l'indication géographique

- L'indication géographique est un signe qui peut être utilisé sur des produits qui ont une origine géographique précise et qui possèdent des qualités, une notoriété ou des caractéristiques liées à ce lieu d'origine.
- Signe officiel de qualité et d'origine
- Pour les consommateurs, c'est une garantie sur la qualité et l'authenticité d'un produit (techniques de fabrication et/ou traditions associées au lieu d'origine des produits).
- Pour les opérateurs (artisans ou entreprises), c'est un moyen de valoriser leurs produits et leurs savoir-faire, ainsi qu'un outil efficace contre une concurrence déloyale et d'éventuelles contrefaçons.
- Pour les collectivités locales, c'est un moyen de protéger leur patrimoine et de mettre en valeur des savoir-faire territoriaux.
- Exemples : Granit de Bretagne, dentelle de Calais, faïence de Moustier...

Source INPI [Les indications géographiques | INPI.fr](https://www.inpi.fr/fr/les-indications-geographiques)



# Pour aller plus loin, comment protéger quoi ?



Outil très simple et très pratique mis à disposition par l'INPI :

[Comment protéger quoi ? – INPI](#)

MITIP  
CONSULTING

# Bon à savoir !

Le **Fonds pour les PME** vous permet de bénéficier de quatre chèques différents qui peuvent être utilisés pour demander le remboursement de diverses activités liées à la PI. Il s'agit notamment des demandes de **marques**, de **dessins ou modèles**, de **brevets** et **d'obtentions végétales**, et des services d'[IP Scan](#). Vous pouvez **économiser jusqu'à 75 % sur des demandes de droits de PI et 90 % sur un IP Scan**.

Ce fond est mis en œuvre au premier trimestre de chaque année et est disponible sur la base du 1<sup>er</sup> arrivé 1<sup>er</sup> servi jusqu'à épuisement de la dotation annuelle.



**A noter** : Si vous êtes sous le régime de micro-entrepreneur, vous pouvez également demander à bénéficier du fonds de subvention SME Fund sous réserve de fournir un numéro de Siret et une attestation de TVA (soumis à évaluation – y compris pour les structures non assujetties).

MITIP  
CONSULTING

# Le brevet – Pourquoi ?

- Protection de l'innovation technique
- Instrument de concurrence stratégique et marketing
  - Attirer, fidéliser, monopoliser la clientèle
  - Blocage de la concurrence
- Le brevet est un droit négatif
  - Interdit aux tiers d'utiliser, de produire, d'importer, de vendre l'invention couverte
  - Sur un territoire donné



MIT ip  
CONSULTING

# Le brevet – Comment ?



## Principe de nouveauté absolue

- L'invention doit être nouvelle, c'est-à-dire non rendue accessible au public
- Public = à partir de 1 personne non soumise à la confidentialité
- Quels qu'en soient l'auteur, la date, le lieu, la langue, le moyen et la forme



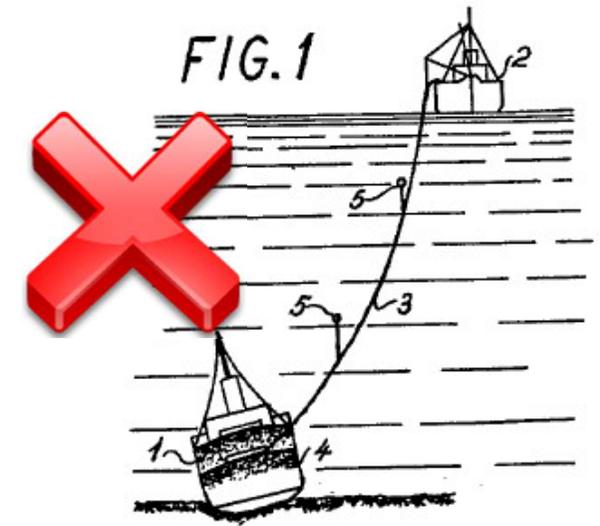
# Exemples de publications

- Formes de présentations accessibles au public :
  - Publications (Brevets, articles, livres, brochures, internet)
  - Conférences, salons
  - Conversations dans un lieu public
  - Œuvres de fiction



# Une œuvre de fiction ?

- Exemple d'œuvre de fiction - Le cas « Donald Duck »
  - Demande de brevet NL 6514306 (1964)
  - Problème: Le renflouement des bateaux coulés
  - Solution: Introduire des petits objets flottants
- Donald Duck story – « The Sunken Yacht » - 1949



[The "Donald Duck as prior art" case \(in Patents > When is something prior art @ iusmentis.com\)](#)

CONSULTING

# Le brevet ou Le secret ?

- **Le secret**

- Les + : gratuité, aucune procédure
- Les - : protection limitée car pas de droit privatif
- Nécessite une confidentialité extrême de l'ensemble des salariés et partenaires de l'entreprise



- **Le brevet d'invention**

- Les + : monopole d'exploitation pendant 20 ans
- Les - : obligation de divulguer l'invention, coût de procédure et de maintenance



# Se faire accompagner

Avant d'investir dans une stratégie complète de brevet auprès d'un grand cabinet de Propriété Industrielle, il est important de réaliser une étude préliminaire à moindre frais.

De même, quelle que soit la maturité d'un projet, chaque étape de maturation est propice à l'acquisition d'information brevet (voir graphique des étapes clés).

Selon les résultats de l'analyse préliminaire, il sera peut-être nécessaire de repenser la stratégie de départ pour contourner l'état de l'art ou les produits existants, tout en ayant économisé les frais de développement et prototypage.

Si les voyants sont au vert, il sera alors judicieux d'activer les différents outils d'aide à l'innovation mis en place par l'Etat français, ainsi que par les collectivités locales. Quelques exemples :

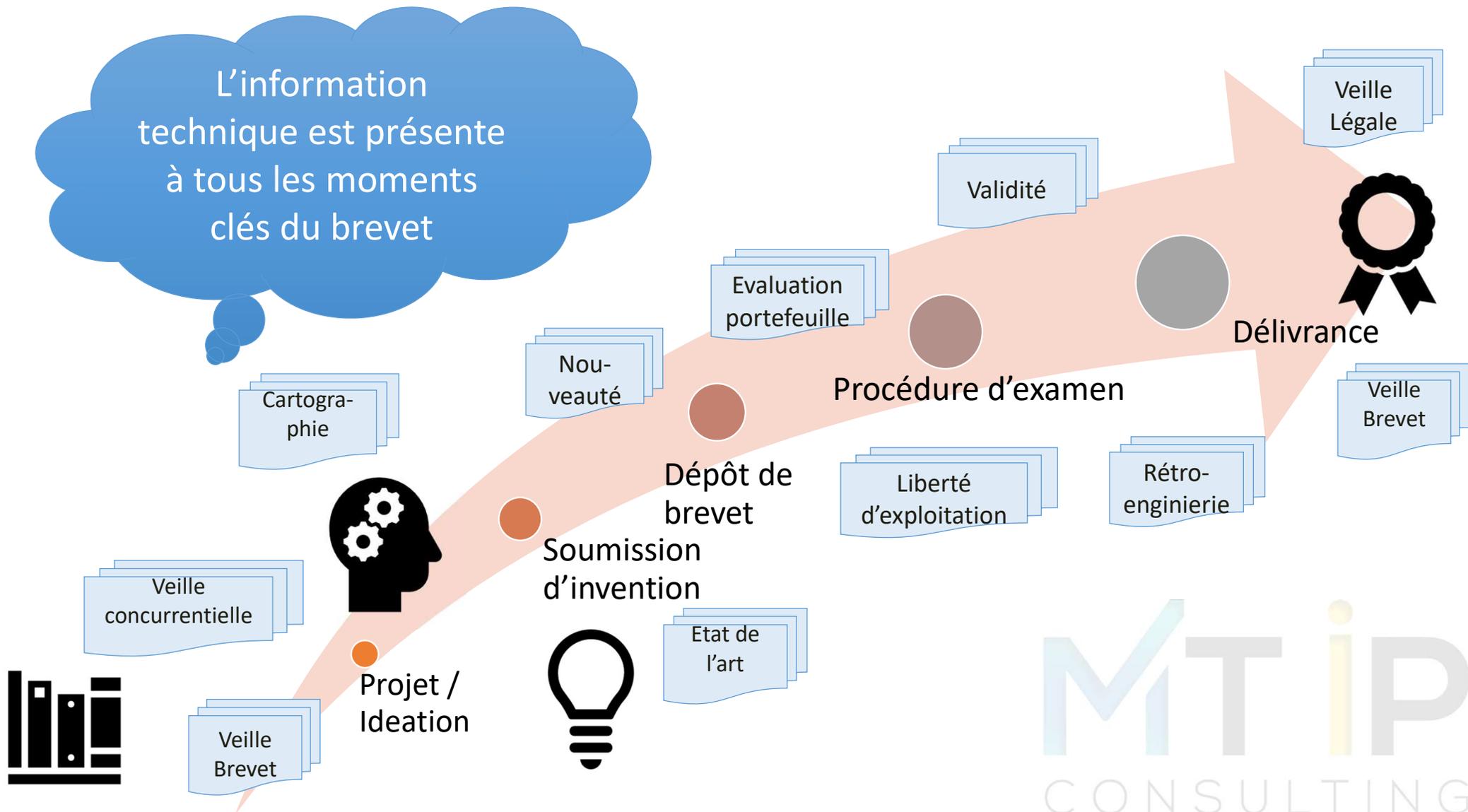
[Innovation : quels sont les aides et crédits d'impôt existants ? | economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/innovation/actualites/aides-et-credits-d-impot-existants-2023)

[Aide pour le développement de l'innovation \(ADI\) - Bpifrance - Subventions.fr](https://www.bpifrance.fr/aide-pour-le-developpement-de-l-innovation-adi)

[Projets d'Innovation – France 2030 – Pays de la Loire](https://www.paysdelaloire.fr/projets-d-innovation-france-2030)



L'information technique est présente à tous les moments clés du brevet



# La veille - Pourquoi

- Anticiper les évolutions du marché
- Identifier les risques et les opportunités
- Avoir un temps d'avance sur les concurrents
- Boîte à idées
- Se former et se développer
- Trouver des pépites
- Identifier des domaines non-couverts
- Au service de l'innovation



MIT IP  
CONSULTING

# Pourquoi sommes-nous concernés ?

Le créateur ou repreneur d'entreprise a sans doute pensé longuement à son nom mais aussi une forme, logo ou un message clé qui correspond à son marché cible...

- Cette partie « marketing » n'a peut-être pas encore été activée. Il est temps d'y songer.
- Va-t-il penser à les protéger de leur utilisation par d'autres entreprises ?
- Si oui, qu'en est-il de leur maintenance (statut, renouvellement etc.)?
- Va-t-il vérifier qu'il n'utilise pas un nom, un logo ou une marque déposée et toujours en vigueur ?

Avant de lancer une démarche officielle auprès de l'INPI ou de challenger une possible utilisation de ses actifs immatériels, il convient de vérifier ces points en amont, de façon simple et rapide.



# Vous pouvez ne rien faire...



- ✓ Rien ne se passe votre business est florissant et aucune ombre au tableau
- ✓ Vous développez votre identité visuelle (site web, publicité, supports écrits etc.) et constituez votre clientèle
  - Vous recevez une mise en demeure de cesser immédiatement l'utilisation de votre enseigne, votre logo, votre dénomination sociale
  - Un concurrent :
    - Utilise vos visuels ou votre nom mais ne travaille pas dans les règles de l'art et salit votre réputation
    - Détourne la clientèle vers sa propre entreprise
    - Dépose avant vous votre identité visuelle ou nominative

Négociation, changement de nom, dommages & intérêts, menaces ou perte de clientèle, sans imaginer la confusion auprès de vos fournisseurs, financiers, clients, prospects et salariés...

**Il n'est jamais trop tard, mais les coûts peuvent s'avérer vertigineux et les contraintes administratives et juridiques très complexes**



TM © ®



CONSULTING

# Cela n'arrive pas qu'aux multinationales...

- Le plombier qui voit un fourgon orné de son nom / logo devant le café où il boit un café
- Le constructeur de charpentes établi depuis 30 ans qui reçoit un huissier venu constater l'usage de son enseigne dans sa région
- L'ancien employé d'un artisan confiseur qui décide de monter sa propre entreprise en utilisant les visuels, les recettes et les contenants de cet artisan et de vendre sur internet

Et que dire de « carglass.fr » ?



# Activ Travaux - France



<input type="checkbox"/> ACTIV TRAVAUX    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>20, 35, ...</b>	<input type="checkbox"/> ACTIV TRAVAUX PREMIUM    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>35, 36, ...</b>	<input type="checkbox"/> Signature ACTIV TRAVAUX    Statut <b>Filed</b> Produits et Services <b>35, 36, 37, 42</b>	<input type="checkbox"/> ACTIV TRAVAUX DEPUIS 2005    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>35, 36, ...</b>
<input type="checkbox"/> ACTIV TRAVAUX L OFFRE GLOBALE    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>35, 36, ...</b>	<input type="checkbox"/> JARDIVAR ACTIVITE-TRAVAUX-JARDIN    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>44</b>	<input type="checkbox"/> ACTIVINEA ENTREPRISE DE TRAVAUX VITIC...    Statut <b>Expired</b> Produits et Services <b>35, 37, 42</b>	<input type="checkbox"/> ACTIVINEA ENTREPRISE DE TRAVAUX VITIC...    Statut <b>Expired</b> Produits et Services <b>35, 41, 42</b>
<input type="checkbox"/> Activ TRAVAUX Premium rénovation clé en ...    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>35, 36, ...</b>	<input type="checkbox"/> ACTIV TRAVAUX CONCEPTION - AMENAGE...    Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>20, 35, ...</b>		



# Keep the lead - Europe



<input type="checkbox"/> KEEP the LEAD  Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>35, 36, ...</b>	<input type="checkbox"/> EPIC LIVE KEEP THE LEAD  Statut <b>Registered</b> Produits et Services <b>9</b>
---	---

Différents produits et services



# AE7 Architectures



	Marque	Dépôt	N° de la marque	Déposants	Statut		Produits et services	Origine	
1	AE7	11/08/2023	1751250	AE7 PITTSBURG...			42	WO	
2	ae7	25/09/2023	1758496	AE7 PITTSBURG...			42	WO	
3	AE7	25/09/2023	1759173	AE7 PITTSBURG...			42	WO	
4	AE7	11/08/2023	1759637	AE7 PITTSBURG...			42	WO	



# ACCOMPAGNEMENT INPI

## PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

### PROGRAMME START UP

Intégrer la propriété intellectuelle dans l'ADN de son entreprise, et en faire une force pour ses levées de fonds

### PROGRAMME ALLIANCE PI

Maîtriser les enjeux de propriété intellectuelle spécifiques aux projets de R&D collaborative et aux transferts de technologie public-privé

## DIAGNOSTIQUER

### PRÉDIAGNOSTIC PI

Etat des lieux et recommandations personnalisés pour orienter ses actions et priorités de propriété intellectuelle

## SOUTENIR

### PASS PI

Soutien financier pour faciliter la mise en place des actions recommandées par l'INPI

## PILOTER

### MASTER CLASSPI

Formation coaching pour mieux piloter sa stratégie de propriété intellectuelle

## ORIENTER

### CARTO GRAPHIE BREVETS

Analyser son environnement technologique et concurrentiel mondial pour orienter sa stratégie d'innovation



## MASTER CLASS PI

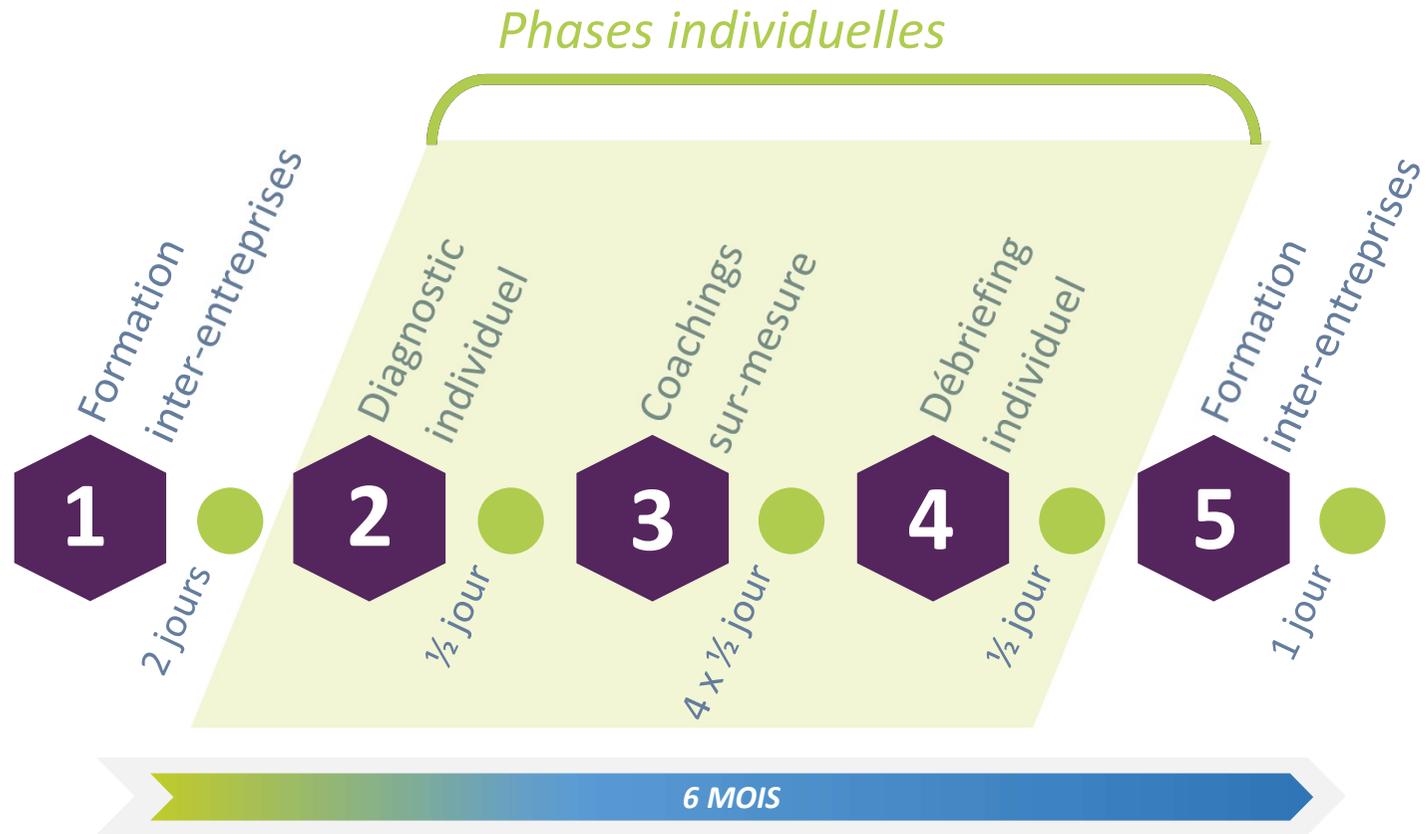
Une FORMATION-COACHING pour intégrer une stratégie PI dans la stratégie d'entreprise



- ▶ Pour les **START-UP**, PME et ETI ayant une expérience PI
- ▶ Construire des **stratégies** de dépôts et d'extensions **adaptées** à vos objectifs, en lien avec vos ressources
- ▶ Structurer vos **process internes** de gestion des innovations et de la PI
- ▶ Gagner en **autonomie** dans la sécurisation de votre innovation
- ▶ Améliorer votre **prise de décision** stratégique

- ▶ Un cursus de **6 jours** sur **6 mois**
- ▶ Un **tuteur** de l'INPI dédié aux besoins de votre entreprise
- ▶ Un accès au **réseau d'experts** INPI, reconnus en matière de propriété intellectuelle et innovation
- ▶ Un **parrain**, spécialiste de la PI en entreprise, pour bénéficier de son expérience
- ▶ Frais d'inscription : **3 000 €**  
(valeur de 10 000 € financée à 70 % par l'INPI)
- ▶ Frais réduits à **1 500€**





# Comment encourager l'innovation

- Encourager activement les employés par un système de récompense pour les idées innovantes
- Demander aux clients leurs réactions et organiser des réunions d'information.
- Investir dans la formation des employés
- Collaborer avec des start-ups et des entreprises innovantes
- Faire des recherches actives sur Internet (nouvelles du secteur, nouvelles technologiques, etc.)
- Interviewer des experts et/ou lire leurs publications
- Participer à des conférences, salons, webinaires en live ou en ligne
- S'inscrire à des associations professionnelles et des groupements d'entrepreneurs

Cela représente du temps et des efforts  
que le retour sur investissement saura nettement compenser



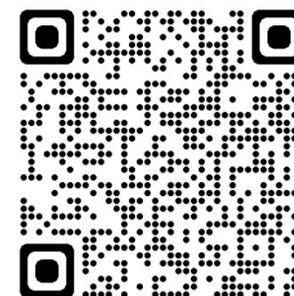
# Pour aller plus loin...



Site web professionnel : [MTIP | Partenaire conseil pour vos actifs immatériels](#)

Profil LinkedIn : [linkedin.com/in/mjbourgeois](https://www.linkedin.com/in/mjbourgeois)

Page Carbao : [Muriel BOURGEOIS TASSANARY \(carbao.fr\)](#)



[muriel.j.bourgeois@gmail.com](mailto:muriel.j.bourgeois@gmail.com)  
[contact@mtip-consulting.eu](mailto:contact@mtip-consulting.eu)



06 11 13 31 28



# La parole est à vous ; des questions ?



MIT ip  
CONSULTING